Association LEDA-Partenariat – Réseau de développement local LDnet

(Déclarée le 29 janvier 1999 ; JO du 3/02/1999 ; Statuts révisés lors de l'AG du 9 octobre 2013)
Siège social : 54 Rue Dombasle 75015 Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le 2 février 2022, de 17:30 – 19:30 (en ligne)

1. L'ordre du jour diffusé le 15 décembre 2021 est adopté. Urszula Budzich-Tabor, présidente de l'association, est proposée comme présidente de l'assemblée et élue à l'unanimité. Elle présente le rapport moral.
2. Haris Martinos, secrétaire, présente le rapport d'activité. De nombreuses études et informations ont été publiées sur le site internet *Ldnet.eu*, qui a développé de nouveaux services, tel que le dispositif de recherche de partenaires pour mener des projets de coopération entre pays de l'UE. Quatre séminaires virtuels ont été organisés sur le thème « Relance économique par des démarches impulsées par les acteurs locaux, les 8, 15, 22 et 29 avril 2021. L'association a animé trois sessions lors du e-festival /colloque de la RSA (Regional Studies Association), tenu entre les 3 et 17 juin 2021. De nouvelles monographies par pays sur la mise en œuvre du dispositif de développement local CLLD (Développement local mené par les acteurs locaux) de l'UE ont été préparées et sont disponibles sur le site internet. Elles couvrent vingt pays membres de l'UE. L'association a été sollicitée pour participer au Projet REBOUND, du Programme Erasmus+, piloté par l'Université Technologique de Shannon, (Irlande) sur « la promotion de la résilience dans des communautés rurales ».

   Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.
3. J- P Pellegrin, trésorier, présente le rapport financier. Le total des dépenses s'élève à 1177€,72 (frais de maintenance du site internet, frais d'inscriptions à des conférences et séminaires, ainsi que des frais bancaires) ; les contributions des membres s'élèvent à 1315€. Le solde du compte bancaire au 31 décembre 2021 était de 4172 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.
4. Les membres du Conseil d'administration dont le mandat venait à échéance ont été réélus : Alistair ADAM HERNANDEZ, Urszula BUDZICH-TABOR, Stefan KAH, Robert LUKESCH, Marta MARCZIS, Haris MARTINOS, Giuseppe PACE, Jean-Pierre PELLEGRIN, Peter RAMSDEN, Pietro VERGA. Trois nouveaux membres ont également été élus pour assurer une plus grande représentativité géographique : Alex BRAD, Joanna STORIE, Catalin TIUCH.
5. L'assemblée a procédé ensuite à un débat /échanges de vue sur les deux questions suivantes :

   - Comment le dispositif CLLD de financement par les fonds structurels européens des projets de développement local, se diffuse dans tous les États membres de l'UE et avec quels résultats ?

   - Comment l'association peut contribuer à élaborer un suivi des politiques de développement local dans les pays de l'UE.

Réunion du Conseil d'administration de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni et a procédé à l'élection du bureau, qui se compose de :

Présidente : Urszula BUDZICH TABOR,
Vice-Président : Peter RAMSDEN,
Secrétaire : Haris MARTINOS,
Trésorier : Jean-Pierre PELLEGRIN.
Trésorier adjointe : Rosalba La GROTTERIA (Présidente d'honneur)

Certifié conforme, le 2 février 2022

La présidente :

Le trésorier